27ème Journée de l'AFERUP

ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR L'ETUDE ET LA RECHERCHE SUR LES URGENCES PSYCHIATRIQUES

AIX EN PROVENCE,
LES 18 ET 19 OCTOBRE 2018

« Urgences Psychiatriques - Urgences Juridiques et Judiciaires »

Depuis de nombreuses années, les équipes de psychiatrie d'urgence sont confrontées aux questions difficiles que posent certaines prises en charge (refus de soins, secret dû aux mineurs, défaut de surveillance, sécurité et liberté individuelle, éthique du soin…).

La psychiatrie a de nombreuses interfaces avec la justice et elle est soumise à des législations spécifiques. L'entrée en vigueur de la loi du 5 juillet 2011 signe la judiciarisation des soins psychiatriques.

Lors des situations d'urgence, la temporalité réduite confronte les praticiens et les équipes à prendre des décisions parfois « sur le fil » qui engagent la responsabilité de chacun. Dans la pratique clinique quotidienne, une connaissance de la clinique médico-légale est nécessaire.

Ce questionnement demeure prégnant pour les équipes, même si le cadre juridique s'est affiné et pose de plus en plus le contour de certaines pratiques.

Entre les contraintes spatio-temporelles imposées par le lieu et le fonctionnement des Urgences, la législation sur la psychiatrie et ses évolutions, la pression sociale pesant sur la psychiatrie, la marge de manœuvre des médecins et des soignants se réduit.

Le patient, devenu usager puis partenaire, est concerné au premier chef par ces dispositifs.

Nous proposons dans ces deux journées de l'AFERUP, en collaboration avec le CH Montperrin et le Centre de Droit de la Santé d'Aix–Marseille Université, de décliner les aspects juridiques actuels de la pratique psychiatrique en les confrontant à la réalité clinique de cette pratique en urgence.

Seront questionnés plusieurs thèmes :

- La responsabilité,
- Les soins sans consentement,
- Les expertises,
- Le secret médical partagé,
- Les contentions et l'isolement,
- Les mineurs aux Urgences…

dans le contexte de l'urgence.

*Contact : **colloqueAferup2018@ch-montperrin.fr***

EN COLLABORATION AVEC :

CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN
CENTRE DE DROIT DE LA SANTE D'AIX-MARSEILLE - UMR 7268 ADES
FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Pré - P R O G R A M M E

Jeudi 18 Octobre 2018

8h30 ACCUEIL

Faculté des Sciences et techniques – 6 Avenue du Pigonnet 13090 Aix en Provence

9h30 ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Professeur Catherine MASSOUBRE, Présidente de l'AFERUP
Docteur Françoise ANTONI, Présidente de la CME, CH Montperrin

Monsieur Pascal RIO, Directeur, CH Montperrin
Professeur Jean-Philippe AGRESTI, Doyen, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université

10h00 CONFERENCE INTRODUCTIVE

URGENCES PSYCHIATRIQUES ET LOIS
Professeur Jacques VEDRINNE, Psychiatre, Professeur de médecine légale et droit de la santé

DROIT DE LA PSYCHIATRIE
Madame Geneviève CASILE-HUGUES, Maître de conférences HDR, Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille

10h30 SESSION : LA RESPONSABILITE AUX URGENCES

Président :
Modérateur :

Docteur Pierre KIEGEL, Urgentiste , C.H. du Pays d'Aix
Maître , Avocat ?
Docteur Thierry BOTTAÏ, Psychiatre, C.H. de Martigues

12h00 PAUSE DEJEUNER

14h00 SESSION : RÉQUISITIONS ET EXPERTISES AUX URGENCES « GARDE A VUE : INTÉRÊTS ET LIMITES DE LA FLASH PSY »

Président : Docteur Marie-Thérèse LORIANT
Modérateur :

M. , Procureur de la République
Docteur Nidal NABHAN-ABOU, Psychiatre, expert judiciaire près la Cours d'Appel de Rennes, CH de Laval, Association française de psychiatrie biologique et neuro pharmacologique
Maitre Jean-Charles SCOTTI, Avocat au Barreau de Marseille

15h30 SESSION : CONTENTION ET ISOLEMENT AUX URGENCES, EXCES OU INSUFFISANCE ; LACUNE JURIDIQUE POTENTIELLE ?

Président :
Modérateur :

Madame Adeline HAZAN, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté ou son représentant
Docteur X , Urgentiste
Docteur Jean-Marc HENRY, Psychiatre, Hôpital la Conception, (A.P.-H.M.)
Madame Guylène NICOLAS, Juriste,, Maître de conférences HDR,
Centre de droit de la santé, Aix – Marseille Université

17h00 FIN DE LA JOURNEE

18h00 VISITE GUIDEE AIX EN PROVENCE OU MUSEE GRANET

20h00 DINER (Aqua Bella Thermes Aix en Provence)

Pré - P R O G R A M M E

Vendredi 19 Octobre 2018

9h00 ATELIERS

Atelier 1 : RESPONSABILITES DES PRATICIENS, DES EQUIPES ENTRE URGENCES GENERALES ET URGENCES PSYCHIATRIQUES

Atelier 2 : CONTENTION ET ISOLEMENT ENTRE CLINIQUE, ETHIQUE ET DROIT

Atelier 3 : GESTION DE LA CRISE AUX URGENCES, ENTRE CONTRAINTE ET LIBERTE

Atelier 4 : COMMUNICATIONS LIBRES

10h30 PAUSE CAFE

11h00 Session commune avec la F.T.S.L.U.[1]

Président :
Modérateur :

SECRET MEDICAL EN SITUATION D'URGENCE ET DE LIAISON
SECRET MEDICAL PARTAGE ET INFORMATISATION DES DONNEES
Docteur Hajjar MOUFFID, Psychiatre, CHU de Bordeaux

« LORSQUE LE PATIENT A DES IDEES DE SUICIDE OU A FAIT UN PASSAGE A L'ACTE SUICIDAIRE. FAUT-IL EN PARLER A L'ENTOURAGE ? »

Docteur Jean-Jacques CHAVAGNAT, Psychiatre, Président de la FTSLU

« L'EVALUATION DE LA DANGEROSITE AUX URGENCES : QUE FAIRE, QUOI DIRE... ET A QUI »
Docteur Mathieu LACAMBRE, Psychiatre, C.H.U. de Montpellier

12h30 PAUSE DEJEUNER

14h00 SESSION : LES SOINS SANS CONSENTEMENT : LE POINT SUR LA LOI : BILAN AUX URGENCES

Président :
Modérateur :

STATISTIQUES SUR LES SOINS SANS CONSENTEMENT ET LEUR EVOLUTION DEPUIS CES DERNIERES ANNEES :
Madame Magali COLDEFY, ARS PACA, Maître de recherches, Docteur en géographie, IRDES

REGARD D'UN JUGE :
Madame Marion PRIMEVERT, Magistrate, Vice-présidente et Juge des libertés, Tribunal de grande instance de Paris, formatrice ENM

REGARDS DU PSYCHIATRE :
Docteur Frédéric JOVER, Chef de Service des Urgences Psychiatriques du C.H.U. de Nice, Président Commission départementale des soins psychiatriques de Alpes Maritimes

JURISTE UNIVERSITAIRE
Monsieur Laurent SERMET, Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence (A.M.U.)

16h00 SESSION : PEDOPSYCHIATRIE : PRISE EN CHARGE ET PROTECTION DU MINEUR EN URGENCES PSYCHIATRIQUES

Président :
Modérateur :

Docteur Florence GUIOT, Pédopsychiatre, chef de service C.H.Montperrin
Monsieur Xavier PIDOUX, Vice-président, Juge des enfants, Tribunal de grande instance d'Avignon

17h00 CONCLUSION DES JOURNEES : *Professeur Catherine MASSOUBRE*, Présidente AFERUP

[1] FTSLU : Fédération Trauma – Suicide – Liaison – Urgence